

**COMITÉ DE PARENTS***Procès-verbal de la séance tenue le 15 janvier 2007*

Représentant(e)s		Paul-Chagnon	Anik Bertrand
Adrien-Gamache	Edith Madore	Paul-de-Maricourt	
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Pierre Brosseau	Louise Gervais
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance	Pierre-D'Iberville	
Armand -Racicot		Pierre-Laporte	
Bel-Essor		Plein-Soleil	Bruno Hivert
Bourgeois-Champagnat	Pascal Dominic Delambre	Préville	Richard Nault
Carillon		Rabeau	Geneviève Roy
Charles-Bruneau	Danielle Ferron (S)	Sainte-Claire (Brossard)	
Charles-Le Moyne		Sainte-Claire (Longueuil)	Monique Bastien
Christ-Roi		Saint-Jean-Baptiste	Michel Parent
Curé-Lequin		Saint-Joseph	Nelson Langlais
D'Iberville	Mourad Heniche	Saint-Jude	
De La Mosaïque	Eric Marleau	Saint_Laurent	Stéphane Achim
De Maricourt	Marc Ducharme	Saint-Romain	
De Normandie		Samuel-de Champlain(Brossard)	Thanh Trinh-Quang
Des Milles Fleurs		Samuel-de Champlain (Longueuil)	Michel Parent
Des Quatre-Saisons	Gilles Larouche	Secondaire Participative L'Agora	
Des-Quatre-Vents		Tourterelle	Mario Bastien
Des Saints-Anges	Maria Caballero	Comité EHDA	Carmen Poulin
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets		
Du Tournesol	Marc Bisson		
Félix-Leclerc	Jacques Eustache	Substituts	
Gaétan-Boucher	Serge Gélinas	André Laurendeau	Nathalie Boisclair
Gentilly	Guy Drouin	De Maricourt	Louise Hébert
Georges-Étienne Cartier	Manon D'Astous		
Georges-P.-Vanier	Christian Filion		
Gérard-Filion	Claude Carrière		
Guillaume-Vignal	Steve Bernier	Participants	
Hélène-de-Champlain		Monique Guillet	DGA
Hubert-Perron	Réjean Savard	Danielle Larivière	Ressources éducatives
Internationale de GFP	Francine Couture (S)	Chantal Laforêt	Organisation scolaire
Internationale St-Edmond	Normand G. Gravel	Monsieur Tourigny	Services informatiques
Jacques-Ouellette		Monsieur Sylvestre	Ressources financières
Jacques-Rousseau	Linda Bossé		
Jean-de-Lalande	Dominique Vaillancourt		
Joseph-de-Sérigny	Cheikh Faye		
Lajeunesse			
Laurent-Benoît			
Le Déclit			
Les Petits-Castors			
Lionel-Groulx	Monique Bureau		
Marie-Victorin (Brossard)	Marie-Èlène L'Espérance		
Marie-Victorin (Longueuil)	Julie Louzin		
Maurice-L.-Duplessis	Nicolas Léonard	Secrétaire administrative	Sylvie Picard
Mgr-A.-M.-Parent	Hélène St-Jean		
Monseigneur-Forget			
Notre-Dame			

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**Pour souligner le Nouvel An, un social est servi à compter de 18 h 30**

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 20. Elle souhaite à tous une année remplie de petits bonheurs dont la santé!

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Normand G. Gravel que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté

### **Résolution numéro CP-731-01-15**

**Adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Mot du président
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

### **AFFAIRES NOUVELLES**

6. Présentation – Accès pour le comité de parents au portail Edu-Gruppe
  - 6.1. Questions d'éclaircissement
7. Présentation des états financiers CSVM 2005-2006
  - 7.1. Questions d'éclaircissement

Pause

### **AFFAIRES EN COURS**

8. Normes et modalités – Règles de passage au secondaire
  - 8.1. Recommandation

### **AFFAIRES INTERNES**

9. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2006
10. Parole aux commissaires-parents
11. Parole au représentant ÉHDAA
12. Parole aux membres
13. Autres points
14. Levée de l'assemblée

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

Un membre questionne la rencontre à l'aréna de Verdun concernant la réforme prévue demain. Madame Marie-Elène L'Espérance souligne avoir assisté, l'automne dernier, à une rencontre semblable suite à une invitation lancée par les médias et se dit déçue car on nous explique pourquoi la réforme ne marche pas ... sans plus sauf une pétition à signer....

## **4. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Monique Bastien invite tous et chacun à laisser ce soir ou le plus rapidement possible, leurs recommandations sur le plan d'organisation scolaire car l'exécutif rédigera sous peu son rapport.

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Monique Guillet offre, à son tour, ses Meilleurs Vœux à tous pour l'année 2007, tout particulièrement la santé!  
Elle souligne quelques points :

- Rappel pour les soirées de formation les 29 janvier et 8 février prochain; vous recevrez une confirmation par courriel.
- Prix Opus 2006 pour les Matinées Symphoniques (Orchestre de Longueuil et CSMV) pour le spectacle de l'an dernier : Les 7 doigts de la main (4 présentations aux jeunes de la CSMV)
- Remise ce soir du projet de démarche pour élaborer une brochure pour la promotion du comité de parents et du comité EHDAA. Ces deux comités ont chacun une page sur le site de la CSMV

### **5.1 Questions des représentants**

Madame Marie-Èlène L'Espérance demande si l'école doit obtenir le consentement des parents si l'élève reçoit une retenue.

*Les établissements se doivent de communiquer avec les parents toutefois la forme n'est pas déterminée donc une note à l'agenda peut suffire. Cela fait partie des règles d'encadrement des élèves et le CE est consulté sur ce sujet.*

En dehors des heures de classe, à titre de premier éducateur de mon enfant, la responsabilité revient aux parents?

*Vaudrait mieux communiquer avec la direction de l'école car cela doit être convenu dans les règlements de l'école.*

Comment un parent peut prendre connaissance du syllabus des matières enseignées au primaire? Qu'est-ce qu'ils doivent recevoir comme enseignement dans chacune des matières?

*Lors de la rencontre de début d'année, le programme d'études sur le site du MELS, le guide pédagogique, ...*

Il est souligné que la soirée de formation est très importante pour tous et chacun car c'est l'occasion d'une rencontre conjointe pour les directions, les profs et les parents d'entendre la même chose en même temps. *Un rappel sera fait en sectorielle.*

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **6. Présentation – Accès pour le comité de parents au portail Edu-Groupe**

Monsieur Tourigny, des services informatiques de la CSMV, présente le portail Edu-Groupe. Madame Monique Bastien souligne que les substituts des représentants recevront aussi ces informations ainsi que les documents par envoi postal.

Les procès-verbaux du comité de parents seront aussi disponibles, après approbation, de cette façon. Ce sera l'outil du comité de parents, les mécanismes seront mis en place pour répondre à vos besoins, il faut simplement s'assurer de ne pas créer de doublons inutiles.

### **7. Présentation des états financiers CSMV 2005-2006**

Suite à la demande de plusieurs membres, monsieur Sylvestre du Service des ressources financières présente les états financiers de la CSMV 2005-2006. Il fait donc un survol de la situation financière 2005-2006 et répond aux questions.

*Les salaires constituent la grosse part des dépenses, une ventilation n'est pas disponible concernant le temps, les maladies, les bonis de performance, ... Ils ne sont pas consignés pour le MELS mais font partie des conventions collectives.*

*Ce sont la direction, l'équipe-école et le CE qui gèrent les surplus école. La pratique des services financiers est ce que les règles d'allocation budgétaires déterminent comment distribuer les argents. : la direction consulte le CPE et dépose les recommandations au CE concernant la masse salariale ... La CSMV a droit de regard car elle doit rendre compte.*

*Les corrections pour les services de garde ont été faites et versées à tous cet automne. La nouvelle méthode pouvait faire en sorte que certains services de garde sont en déficit actuellement.*

**AFFAIRES EN COURS**

**8. Normes et modalités – Règles de passage au secondaire**

Madame Danielle Larivière répond aux questions.

Madame Marie-Èlène L'Espérance fait lecture de la proposition de l'école Antoine-Brossard :

Considérant le fait que le MELS a décrété le report d'un an de la mise en application du cours Sciences et Technologies de troisième secondaire;

Considérant que cette modification dans l'application du nouveau pédagogique engendre des problèmes importants au niveau pédagogique et de la maquette-horaire (6 unités versus 4 unités);

Considérant que l'application chaotique du nouveau pédagogique engendre d'importants problèmes particulièrement au niveau de l'évaluation (ancien versus nouveau programme);

Il est proposé par madame Marie-Èlène L'Espérance, appuyé par madame Suzanne Brissette et accepté unanimement

Que le ministère de l'Éducation mette en place les moyens nécessaires pour que le calendrier d'implantation du nouveau pédagogique soit respecté intégralement.

**2e proposition :**

Considérant que le personnel enseignant n'est pas suffisamment outillé pour assurer l'implantation du nouveau pédagogique;

Il est proposé par monsieur Louis Goulet, appuyé par monsieur Hicham Loutfy et adopté à l'unanimité

Que le MELS prenne les mesures nécessaires pour que le personnel concerné reçoive la formation et les outils nécessaires afin de permettre une implantation harmonieuse du nouveau pédagogique.

Madame Monique Guillet souligne qu'il peut y avoir, pour les milieux qui le désirent une géométrie variable donc le parcours de formation générale appliquée peut être reportée. La lettre du MELS précise ... à moins que le milieu est prêt à aller de l'avant ...

➤ Cette lettre nous sera remise.

Les enseignant(e)s ont aussi fait la constatation que le « ticket de passage automatique en sec 2 » même si le jeune est incapable de monter en sec 3, l'attitude des jeunes se décrit comme un de « je m'en foute »; il faut prévoir autre chose car beaucoup de récupération sont nécessaires.

Madame Larivière mentionne que les règles de passage établies obligent de permettre 2 ans au jeune pour savoir s'il répond ou non aux exigences; il faut donc réagir au cours de la première année. Les cours d'été sont moins fréquentés qu'escompté au départ; il faut développer des stratégies d'apprentissage, des techniques de travail.

CP-732-01-15

Monsieur Guillaume Désilets propose d'adopter les normes et modalités de passage au secondaire tel que présenté

Adopté à la majorité

**AFFAIRES INTERNES**

**9. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2006**

CP-733-01-15

Madame Marie-Èlène L'Espérance souligne vouloir y retrouver la question concernant les retenues et monsieur Bruno Hivert souhaite voir la résolution de l'école Plein Soleil intégralement dans le procès-verbal, il en propose donc le report

Accepté à l'unanimité

**10. Parole aux parents- commissaires**

Messieurs Michel Parent et Normand G. Gravel ont envoyé, tel que convenu, les deux derniers rapports par voie électronique.

➤ Il est convenu que des copies seront aussi disponibles à l'avenir lors des rencontres.

Ils en soulignent les grandes lignes et répondent aux questions :

- Accommodements raisonnables
- Attentes formulées par le Conseil des commissaires envers le DG
- Demande d'un parent pour modifier le transport pour les maternelles (nous y reviendrons)

Madame Monique Bastien rappelle que les séances de formation s'adressent à tous : parents, professionnels, enseignants, direction et que tous doivent confirmer leur présence avant le 19 janvier 2007

**11. Parole au représentant EHDAA**

Madame Carmen Poulin et monsieur Steve Bernier déposent la liste des membres du comité EHDAA élus en assemblée générale

**COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA 2006-2007**

	Nom du parent	Comité Exécutif?	Fonction	Fin mandat
Parents membres du comité	Steve Bernier	Oui	Président	octobre 2007
	Michelle Laguë	Oui	Vice-Présidente	octobre 2007
	Carmen Poulin	Oui	Représentante Comité Parent	octobre 2007
	Chantal Boisselle	Oui	Représentante Conseil Commissaires*	octobre 2008
	Laurent Pellerin	?	Trésorier	octobre 2008
	Benoit Robert			octobre 2007
	Chantal Albert			octobre 2007
	Richard Gravel			octobre 2007
	Hélène Birade			octobre 2008
	Johanne Guinard	Oui		octobre 2008
	Louise Lalumière	Oui		octobre 2008
	Michel Lajoie			octobre 2008
Parents substitués	Alain Goyette			Substitut
	Alain Plouffe			Substitut
	André Labelle			Substitut
	Chantal Pernet			Substitut
	Élaine Giasson			Substitut
	Joanne Turcotte			Substitut
	Marie-Florence Civil			Substitut
	Michel Chouinard			Substitut
	Nathalie Gareau			Substitut
	Réal Desjardins			Substitut
	Veronica Cordova			Substitut

*Ce rôle n'existe ni dans la loi, ni dans les règles du conseil des commissaires. Il consiste essentiellement à être présent aux réunions publiques du conseil des commissaires, à s'y faire connaître, et à cueillir l'information pertinente au comité EHDAA. Le représentant est présent officiellement à titre "public". Ce rôle évoluera au besoin.*

Représentants Commission scolaire	Patricia-Annick Van De Kerckhove			Coordonnatrice de l'adaptation scolaire, CSMV
	Sophie Surprenant		Travailleuse sociale	École Lionel-Groulx
	Fernande L.-Senéchal		Représentante	Maison de Jonathan
	Lyne Gravel		directrice école	école Curé-Lequin, St-Jude
	Christine Nadeau		directrice école	école Mgr Parent
	Jocelyne Veilleux		syndicat	
	Julie Lanoie		orthopédagogue	
	Stéphanie Brosseau		orthophoniste	

La prochaine réunion aura lieu le 21 février 2007 à l'école Mgr-Parent à 19 h 15, une visite de l'école est prévue.

Les prochaines rencontres prévues :

- 14 mars 2007
- 11 avril 2007
- 9 mai 2007
- 13 juin 2007
- 3 octobre 2007 (2006-2007)

## 12. Parole aux membres

Madame Linda Bossé souligne que le ministre est revenu sur sa position en ce qui a trait aux bulletins, les parents seront consulté; les écoles qui veulent des %, cela revient au CE qui approuve les bulletins. Elle fera parvenir par courriel une lettre d'un jeune de 13 ans, cobaye de la réforme.

Madame Monique Bastien rappelle que le 4 janvier 2007 a eu lieu une rencontre de l'exécutif du comité de parents et quelques membres afin de connaître l'opinion des CE sur les orientations du plan d'organisation scolaire proposé. La rédaction du document est commencée; la date butoir est donc la fin de cette semaine pour que nous puissions en tenir compte.... Nos écoles devront se battre pour rester en vie!

Monsieur Michel Parent rappelle que la consultation est en cours depuis le mois d'octobre et que chaque CE doit produire son rapport et pourra le faire parvenir à la CSMV.

Madame Linda Bossé mentionne que souvent les classes spéciales « disparaissent » au moment d'un redécoupage, c'est une aberration qui a fait en sorte que certains jeunes ont dû vivre, depuis 1998, 6 déplacements! Il ne faut pas oublier qu'à Montréal, certaines écoles communautaires ont vécu des expériences enrichissantes et fonctionnent très bien. Il faut viser à offrir plus de services à nos jeunes et qu'une fermeture d'école engendre environ 15,000\$ d'économie. Il faut éviter qu'une décision administrative de la CSMV force la fermeture de projets particuliers.

Plusieurs membres mentionnent que les écoles ont besoin de plus de locaux polyvalents pour permettre, entre autre, l'intégration des jeunes en difficulté, des projets particuliers au secondaire, il faut contrer le décrochage, regrouper les classes spécialisées de jeunes qui rencontrent les mêmes difficultés .

Les parents n'ont rien contre le changement pour le progrès mais pas pour la rationalisation. Il faut donc se mobiliser, pour alerter les autorités, pour revoir les règles d'allocation. Il faut arrêter de couper les cheveux en quatre!

Il faut dire haut et fort que toutes les alternatives possibles doivent être envisagées afin d'éviter la fermeture d'une école quelle qu'elle soit . Il ne faut jamais perdre de vue que les ministres lorgnent le surplus des CS... Dépenser dans vos écoles pour vos jeunes!

Monsieur Steve Bernier mentionne quelques points :

Le nombre de locaux est à revoir car les élèves EHDAA n'ont pas suffisamment de locaux pour répondre aux besoins de la clientèle : psychologues et spécialistes de toute sorte.

CSMV = une CS

Il faut respecter le redécoupage urbain du territoire (routes 116, 112, 30, ...)

Monsieur Sylvestre a passé sous silence la ponction faite en novembre dernier, en raison de la taxe scolaire! Cela représente tout près de 900,000\$ pour la CSMV

**13. Autres points**

Aucune intervention

**14. Levée de l'assemblée**

Madame Carmen Poulin propose la levée de l'assemblée à 23 h 05.

CP-734-01-15

---

Madame Monique Bastien  
Présidente

---

Sylvie Picard  
Secrétaire administrative